

Budget 2021

Le conseil municipal a tenu une séance spéciale, à huis clos par vidéoconférence, le 17 décembre 2020 portant sur le budget 2021 et le programme triennal des immobilisations.

Lors de cette séance, le conseil a adopté le budget qui suit pour l'année 2021 :

REVENUS	BUDGET 2021	DÉPENSES	BUDGET 2021
Taxes	2 085 609 \$	Administration générale	394 954 \$
Paiements tenant lieu de taxes	170 \$	Sécurité publique	268 724 \$
Transferts	689 713 \$	Transport	763 760 \$
Services rendus	55 367 \$	Hygiène du milieu	539 366 \$
Imposition de droits	14 500 \$	Aménagement, urbanisme et développement	174 619 \$
Amendes et pénalités	5 000 \$	Loisirs et culture	213 391 \$
Intérêts	8 000 \$	Frais de financement	40 868 \$
Excédent de fonctionnement affecté, non affecté et fonds réservés	76 540 \$	Remboursement de la dette à long terme	145 675 \$
Transfert aux activités d'investissement	(645 888) \$	Amortissement	(252 346) \$
TOTAL DES REVENUS	2 289 011 \$	TOTAL DES DÉPENSES	2 289 011 \$

Pour de plus d'informations, consultez le site internet municipal à

<http://www.ste-anne-de-la-pocatiere.com> sous les onglets :

Municipalité / Les services municipaux / Procès-verbaux.

Programmation loisir des Services récréatifs, culturels et communautaires de la Ville de La Pocatière

L'équipe des services récréatifs, culturels et communautaires (SRCC) de la Ville de La Pocatière et leurs partenaires vous ont préparé une programmation sous le signe du bien-être et du plaisir. Les inscriptions sont en cours bien que le début des activités soit retardé compte tenu des consignes gouvernementales.

La municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière dispose d'une entente de loisirs avec la Ville de La Pocatière. Les citoyens de ces deux municipalités bénéficient du même coût « résident ».

Le coût « RABAIS » de 25 % est en vigueur jusqu'au vendredi 22 janvier inclusivement et s'applique à toutes les activités de la programmation régulière des SRCC.

Une preuve de résidence est obligatoire au moment de l'inscription.

• **VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE EN LIGNE!**

Rendez-vous au www.lapocatiere.ca, cliquez sur les onglets *Loisirs et culture/ Inscription en ligne* pour accéder à la plateforme.

• Vous pouvez également vous inscrire par la poste en complétant le formulaire d'inscription se trouvant sur le site Internet de la Ville au www.lapocatiere.ca sous l'onglet *Vie communautaire* au répertoire *Programmation des loisirs*.

Avis concernant la neige

Nous sommes conscients que le déneigement des chemins est très important pour la sécurité de nos citoyens. C'est pour cela que nous tenons à vous informer que tous nos employés font de leur mieux avec les équipements mis à leur disposition. Nous avons conscience que les tempêtes peuvent apporter à tous leur lot de désagréments. C'est pourquoi la prudence et la patience sont de mise dans de telles circonstances.

Nous vous rappelons aussi les éléments suivants :

- 1- Assurez-vous de placer le nombre de balises nécessaires et au bon endroit pour votre entrepreneur et les employés municipaux en déneigement;
- 2- Indiquez à votre entrepreneur en déneigement l'endroit où envoyer la neige et à une distance assez éloignée de l'emprise municipale et de la route. Les fossés ne sont pas des endroits adéquats;
- 3- Assurez-vous de ne jamais ajouter de neige dans l'emprise municipale, sur la route, et dans les fossés et également, qu'elle soit ramassée par vous ou votre entrepreneur en déneigement si cela se produit.

Fermeture des bureaux municipaux de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

En raison des directives de la Santé publique, veuillez prendre note que les bureaux municipaux de Sainte-Anne-de-la-Pocatière sont fermés au public jusqu'à nouvel ordre. Les employés des services administratifs sont en télétravail et les employés du service de voirie assurent le déneigement et les urgences. Pour rejoindre la municipalité, le numéro de téléphone à composer reste le même, soit le 418 856-3192.

La Mosaïque (bibliothèque municipale)

En cette période de confinement, la bibliothèque est ouverte aux heures prévues pour du prêt sans contact seulement. Il n'y aura pas d'espace de travail mis à la disposition des citoyens.

Il n'est pas possible pour les citoyens de venir voir l'exposition. Les activités organisées et celles qui étaient prévues sont annulées.

Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)

La SAAQ est ouverte aux heures prévues avec les mêmes modalités qu'actuellement en respect des directives de la Santé publique.

Caserne

La caserne de pompiers est fermée à la population.

Le Boisé Beaupré

En ce temps de pandémie, nous vous rappelons que vous avez accès à un magnifique site qu'est le Boisé Beaupré pour profiter de la nature et pratiquer de la raquette, du ski de fond ou du fatbike.

Les sentiers de 3 et de 5 kilomètres pour la pratique de la raquette et du fatbike sont offerts avec la bonne volonté des propriétaires privées de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Nous vous demandons de rester en tout temps dans les sentiers et de respecter les propriétés privées.

Le chalet du Boisé Beaupré est fermé jusqu'à nouvel ordre.

Voici quelques précisions en lien avec l'annonce gouvernementale du 6 janvier 2021 concernant les sports et loisirs.

Les déplacements en provenance ou en direction d'une zone rouge ne sont pas recommandés.

Les activités sportives et récréatives devront désormais se limiter à la bulle familiale. Les activités telles que la marche et la pratique du ski alpin et du ski de fond seront tolérées, à condition que ce ne soit pas en groupe.

Les activités extérieures réalisées en pratique libre dans le respect des consignes sanitaires.

Information disponible à l'adresse suivante :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/confinement-du-quebec-covid-19/>

Emplois au Recensement de 2021!

Le prochain recensement de la population du Canada aura lieu au printemps 2021. Statistique Canada embauchera des personnes dans l'ensemble du pays dans toutes les communautés, petites et grandes, en prévision du Recensement de 2021. Dans le contexte actuel de la COVID-19, Statistique Canada s'engage à embaucher localement ainsi qu'à assurer la sécurité de leurs employés et des membres de notre communauté en tout temps.

Informez vos proches et amis des possibilités d'emploi dans le cadre du recensement et encouragez-les à postuler en ligne.

Les candidatures seront acceptées à compter du **6 janvier 2021**, à l'adresse

www.recensement.gc.ca/emplois

Quoi faire des cendres de poêle à bois?

RISQUE D'INCENDIE

En moyenne, 140 incendies par année sont causés par un mauvais entreposage des cendres. Celles-ci peuvent également causer l'incendie des camions de collecte. En effet, l'appel d'air qui se fait lors du transfert du bac à la benne du camion peut raviver des cendres qui semblaient pourtant bien éteintes.

COMMENT SE DÉBARRASSER DES CENDRES DE MANIÈRE SÉCURITAIRE :

1. Videz régulièrement les cendres du foyer.
2. Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique* fermé.
3. Déposez le contenant à l'extérieur à 1 m des surfaces combustibles.
4. Laissez refroidir les cendres 7 jours.
5. Jeter les cendres ainsi refroidies à la poubelle dans un sac ou une boîte. **Les cendres sont refusées au bac brun.**

*Le contenant métallique doit être à fond surélevé et muni d'un couvercle.

Il est également possible de détourner les cendres de l'enfouissement en les recyclant sur son terrain. Toutefois, il importe de suivre les bonnes pratiques afin de ne pas nuire à l'environnement ni à son terrain.

Pour plus d'information, consultez le site internet de Co-éco à <https://co-eco.org/cendres>

Masques de la Fondation André-Côté

Masques artisansaux



4 pour 10\$

Au profit de la



FONDATION
André-Côté

Commandez d'ici le 8 janvier et
recevez les d'ici le 10 janvier*

*Pour les résidents du Kamouraska, de
St-Roch-des-Aulnaies et de Ste-Louise

Grandeurs

Très-Petits : 3-7 ans
Petit : 8-12 ans
Large (adulte)

fondationandrecote.ca/masque-artisanal

Vous pouvez commander des masques (jusqu'à épuisement des stocks) à partir du site de la fondation sous les onglets *Activités de financement/Masques artisansaux*:

<https://www.fondationandrecote.ca/>

Prochaine séance ordinaire du Conseil municipal

Dans les circonstances, la prochaine séance du Conseil municipal aura lieu à huis clos par vidéoconférence le **lundi 1^{er} février 2021, à 20 h**. Les trames sonores des séances sont disponibles sur le site internet municipal sous les onglets Municipalité/ Les services municipaux/ Séances du conseil (version audio).

Rosaire Ouellet, maire